

Les technologies de l'information et des communications dans votre entreprise

Avez-vous des outils informatiques ou de communications qui ne sont pas en français?

Pour les remplacer par des équivalents en français, vous pourriez bénéficier d'une subvention pouvant couvrir 75 % des dépenses admissibles, jusqu'à un maximum de 50 000 \$.*

Le programme comporte trois volets d'intervention:

Volet 1

Remplacement des produits informatiques existants par leur équivalent en français ou mise à jour, dans cette langue, de logiciels déjà installés

Volet 2

Traduction en français de sites web, intranet ou extranet, ou encore, de publications destinées à la clientèle du Québec

Volet 3

Correction permanente de l'affichage d'un nom d'entreprise ou d'un message commercial

*Certaines conditions s'appliquent.

Suivez sur notre site web les témoignages d'entreprises qui ont participé au projet : www.ccilaval.qc.ca

CONTACTEZ-NOUS DÈS MAINTENANT!

Caroline Bastien
Coordonnatrice de projets
Chambre de commerce et d'industrie de Laval

Téléphone: 450-665-0627 cbastien@ccilaval.qc.ca www.ccilaval.qc.ca